



Annulation de casier judiciaire n2

Par **faisan**, le **22/04/2009** à **09:31**

Bonjour, je dois rentré en tant que cuisinier au C H U mes mon casier présente une trace, je me suis fait prendre en état d accolémie au volant en 2005, j ai récupéré mes 12 points, mes ce délit et inscrit a mon casier, comment je peu l anuler? sinon comben de temps cedlit figurera sur mon casier, c pour une embauche merci.

Par **Patricia**, le **22/04/2009** à **18:17**

Bonsoir,

Pour demander l'effacement d'un casier, il faut ressaissir le JAP qui a prononcé votre condamnation.

Lui envoyer une LR/AR au Tribunal, en lui précisant bien que c'est pour emploi fonction publique.

Pour le délai, je pense qu'il est variable pour chaque Tribunal et/ou communes.

Je ne peux pas vous dire. Tout doit dépendre de l'encombrement du Tribunal concerné.

http://www.prison.eu.org/article.php3?id_article=348&var_recherche=casier+judiciaire

Par **Iardis**, le **17/08/2010** à **04:19**

Bonjour a ttes et a tous,

qui connait un avocat doué pour me faire effacer mon casier judiciaire volet B2 ?

URGENT

Merci